Rapport de gestion

ANNÉE 2025

4 JUIN 2026

COMMUNE DE FERPICLOZ
Nicolas Berset, Syndic

Tables des matières

Tables des matières 2
A) Mot du Syndic 3
B) Conseil communal et dicastères 4
C) Administration 5
D) Finances 5
E) Cimetière 10
G) Bâtiments 11
H) Route et édilité 12
I) Commission Senior+ 12
J) Affaires sociales 13
K) Service officiel des curatelles de la Haute-Sarine 14
L) Crèche 15
M) Forêt Sarine 17
N) Commission de l'aménagement, de l'urbanisme et de l'énergie 20
O) Commission de naturalisation 20
P) Ecole et AES 20
Q) Association régionale de la Sarine (ARS) 21

A) Mot du Syndic

Chères citoyennes, chers citoyens,

J'ai le plaisir de vous présenter le rapport de gestion 2025 de la Commune de Ferpicloz.

Il s'agit du troisième rapport de gestion annuel du Conseil communal, conformément à l'article 19 de la Loi sur les finances communales (LFCo). Ce rapport est présenté chaque année à l'Assemblée communale, en même temps que les comptes, comme outil d'information destiné à faire état des principales activités et des évolutions importantes intervenues durant l'année écoulée.

Au-delà des chiffres et des données administratives, ce document reflète le travail accompli par le Conseil communal, les commissions, le personnel communal ainsi que les nombreux partenaires qui contribuent au bon fonctionnement de notre commune.

L'année 2025 a été marquée par une activité particulièrement soutenue du Conseil communal, qui s'est réuni à 37 reprises afin de traiter les nombreux dossiers communaux. Parmi les sujets importants figurent notamment la poursuite de la révision de notre Plan d'aménagement local (PAL), les réflexions autour de la future crèche régionale, les investissements dans nos infrastructures ainsi que le suivi attentif de nos finances communales.

Dans un contexte où les communes doivent répondre à des exigences toujours plus nombreuses et complexes, le Conseil communal a poursuivi son engagement avec sérieux, pragmatisme et sens des responsabilités. Notre objectif demeure inchangé : garantir des prestations de qualité à la population tout en assurant une gestion rigoureuse et durable des ressources publiques.

Je tiens à remercier chaleureusement mes collègues du Conseil communal pour leur engagement, leur disponibilité et l'excellent esprit de collaboration qui a régné tout au long de l'année. Mes remerciements s'adressent également à notre personnel communal, aux membres des commissions, aux associations intercommunales ainsi qu'à toutes les personnes qui œuvrent, souvent discrètement, au service de notre collectivité.

Enfin, je souhaite remercier l'ensemble des habitantes et habitants de Ferpicloz pour leur confiance, leur participation à la vie communale et leur attachement à notre village. C'est ensemble que nous pouvons continuer à construire une commune dynamique, attractive et tournée vers l'avenir, tout en préservant l'identité, la proximité et la qualité de vie qui font la richesse de Ferpicloz.

Au nom du Conseil communal, je vous souhaite une agréable lecture de ce rapport de gestion 2025.

Nicolas Berset
Syndic

B) Conseil communal et dicastères

Composition du conseil communal au 31.12.2025

Nicolas Berset **Syndic**	**Administration** **Finances** **Service du feu** **Cimetière** **Entente pour la gestion des déchets** **Protection de la population**
Roland Oesch **Vice-Syndic**	**Constructions** **Routes** **Urbanisme** **Bâtiments**
Catherine Kolly	**Affaires sociales** **Santé publique** **Crèche**
Alain Pillonel	**Adduction d'eau** **Eaux usées** **Déchetterie** **Forêts** **Agriculture**
Marion Meurie	**Ecoles** **Culture** **Sport**

Le conseil communal a siégé à 37 reprises et a convoqué 2 assemblées communales en 2025. Ces assemblées ont eu lieu le 23 juin et le 15 décembre 2025.

Voici les statistiques des présences aux séances ordinaires du Conseil communal pour 2025 :

- 78.38 % des séances tous les membres étaient présents
- 16.22 % des séances il manquait 1 conseiller/ère
- 5.40 % des séances il manquait 2 conseillers/ères

C) Administration

Personnel communal – situation au 31 décembre 2025

Personnel administratif

Valérie Kolly	70 %	Secrétaire communal et administratrice des finances
Vacant	20 %	Collaborateur administratif

Personnel du service technique

Laurent Tinguely	env. 25 %	Employé d'édilité
Anna Mattei	A l'heure	Concierge
Christian Berroud	A l'heure	Surveillant déchetterie et entretien extérieur bâtiment
Xavier Menoud	A l'heure	Surveillant déchetterie
Denis Marthe	A l'heure	Surveillant déchetterie

Le conseil communal remercie toutes ces personnes pour leur engagement et leur collaboration tout au long de l'année.

D) Finances

Commission financière

La commission financière est composée au 31 décembre 2025 des personnes suivantes : Alain Brodard (président), Fabienne Jenny, Pascale Schorderet, William Schornoz, Jacques Spicher.

La commission financière a rencontré le conseil à deux reprises en 2025. La première a eu lieu le lundi 2 juin en présence de Monsieur Brodard, notre réviseur, et du conseil. Cette séance permet à la commission de poser toutes les questions relatives aux comptes 2024 et ainsi d'émettre un préavis sur les comptes à présenter à l'assemblée communale. Elle permet également à la commission financière et au Conseil de prendre connaissance du rapport de révision. La deuxième rencontre a eu lieu le lundi 24 novembre. Elle a permis à la commission d'avoir toutes les informations nécessaires pour donner leur préavis sur le budget 2026.

Compte de résultat 2025

Les comptes de l'année 2025 bouclent avec un excédent de charges de CHF 140’086.74. Le résultat est meilleur que le budget qui prévoyait une perte de CHF 303'070.-.

Cependant, avec le passage à MCH2 en 2021, il est important de relativiser ce résultat.

Les comptes se clôturent sur un résultat plus favorable que ne laissait entrevoir le budget en raison notamment d'impôts non périodiques supérieurs aux attentes et de charges de fonctionnement effectives inférieures au budget.

Nous tenons en outre à signaler que la charge d'amortissements comptables de l'exercice a été contrebalancée par un prélèvement de CHF 106’729.80 sur la réserve de réévaluation du patrimoine Administratif, soit à raison de 1/10 du montant total de la réserve. Au-delà d'une durée de 10 ans, nous vous rendons attentifs au fait que la charge d'amortissements ne pourra plus être atténuée de la sorte.

Voici le résumé du compte de résultat au 31 décembre 2025 :

Compte	Libellé	Comptes 2025 Charges	Comptes 2025 Produits	Budget 2025 Charges	Budget 2025 Produits	Comptes 2024 Charges	Comptes 2024 Produits
0	ADMINISTRATION GéNéRALE	271,613.33	3,109.33	299,730.00	5,960.00	228,109.35	3,325.20
			268,504.00		293,770.00		224,784.15
1	ORDRE ET SÉCURITÉ PUBLICS, DÉFENSE	23,478.50	4,780.75	32,750.00	5,200.00	26,326.05	6,177.95
			18,697.75		27,550.00		20,148.10
2	FORMATION	418,394.90	31,218.05	445,740.00	31,500.00	420,368.17	29,799.00
			387,176.85		414,240.00		390,569.17
3	CULTURE, SPORT ET LOISIRS	17,142.40		22,240.00		20,249.62	
			17,142.40		22,240.00		20,249.62
4	SANTÉ	107,770.40	901.75	126,820.00	1,800.00	123,536.50	324.00
			106,868.65		125,020.00		123,212.50
5	PRÉVOYANCE SOCIALE	131,704.50	3,635.70	133,160.00	600.00	112,572.08	575.70
			128,068.80		132,560.00		111,996.38
6	TRAFIC ET TÉLÉCOMMUNICATIONS	117,931.55	4,111.25	137,500.00	3,510.00	135,899.20	4,330.05
			113,820.30		133,990.00		131,569.15
7	PROTECTION DE L’ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU	176,146.40	145,629.85	210,280.00	173,060.00	197,254.67	159,152.72
			30,516.55		37,220.00		38,101.95
8	ÉCONOMIE PUBLIQUE	6,174.20		6,160.00		2,488.10	
			6,174.20		6,160.00		2,488.10
9	FINANCES ET IMPÔTS	136,934.35	1,213,903.85	143,630.00	1,033,310.00	229,003.08	1,292,122.20
		1,076,969.50		889,680.00		1,063,119.12	

Total des charges CHF 1 407 290.53 Total des revenus CHF 1 267 203.79
Excédent de charge CHF 140 086.74

Compte de résultat à 3 niveaux

Compte de résultats à 3 niveaux		Comptes 2025	Budget 2025	Comptes 2024
Charges d'exploitation		**1 361 800.63**	**1 505 550.00**	**1 352 856.79**
30	Charges de personnel	273 754.60	286 930.00	248 190.83
31	Charges de biens et de services et autres charges d'exploitation	233 368.28	304 520.00	255 795.27
33	Amortissements du patrimoine administratif	118 910.85	115 660.00	112 890.35
35	Attributions aux fonds et financement spéciaux	25 832.90	17 210.00	22 610.04
36	Charges de transferts	709 934.00	781 230.00	713 334.30
37	Subvention à redistribuer	0.00	0.00	0.00
	Revenus d'exploitation	**1 104 223.90**	**1 077 520.00**	**1 271 377.57**
40	Revenus fiscaux	875 017.35	821 600.00	1 030 675.45
41	Revenus réguliers et de concessions	0.00	0.00	0.00
42	Taxes	129 393.05	158 590.00	132 888.30
43	Revenus divers	0.00	0.00	0.00
45	Prélèvements sur les fonds et financement spéciaux	15 380.05	13 230.00	23 310.67
46	Revenus de transferts	84 433.45	84 100.00	84 503.15
47	Subventions à redistribuer	0.00	0.00	0.00
	RESULTATS PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION	**-257 576.73**	**-428 030.00**	**-81 479.22**
34	Charges financières	45 489.90	52 460.00	27 058.00
44	Revenus financiers	56 250.09	70 700.00	117 699.45
	RESULTATS PROVENANT DES FINANCEMENTS	**10 760.19**	**18 240.00**	**90 641.45**
	RESULTAT OPERATIONNEL	**-246 816.54**	**-409 790.00**	**9 198.23**
38	Charges extraordinaires	0.00	0.00	0.00
48	Revenus extraordinaires	106 729.80	106 720.00	106 729.80
	RESULTAT EXTRAORINAIRE	**106 729.80**	**106 720.00**	**106 729.80**
	RESULTAT TOTAL DU COMPTE DE RESULTATS	**-140 086.74**	**-303 070.00**	**115 892.03**
	Pour information			
39	Imputations internes - charges	0.00	0.00	0.00
49	Imputations internes - revenus	0.00	0.00	0.00

Tableau des provisions

		Situation au 01.01.2025	Augmentation	Diminution	Situation au 31.12.2025	Libellé
2055	Provisions à court terme pour autres activités de l'exploitation	15 457.20	20 713.90	32 283.30	**3 887.75**	
20500.00	Provisions à court terme provenant de prestations supplémentaires		1 330.00		**1 330.00**	Heures du Conseil communal pour 2025
20550.00	Provisions à court terme pour autres activités de l'exploitation	15 457.20	19 383.90	32 283.30	**2 557.75**	Réseau santé sarine, solde

Compte des investissements 2025

Compte	Descriptif	Date approbation	Montant	Dépenses cumulée jusqu'au 31.12.2024	**Dépenses 2025**	**Recette 2025**	Total	Solde au 31.12.2025	Date de fin
0220.5060.00	Renouvellement du matériel informatique et photocopieur	18.12.2023 16.12.2024	21 000.00	0.00	19 045.30	0.00	19 045.30	1 954.70	17.03.2025
0220.5200.00	Renouvellement des logiciels métiers administratifs	18.12.2023	120 000.00	45 252.00	67 103.70	0.00	112 355.70	7 644.30	
0290.5040.03	Bâtiment communal, réfection et crédit d'étude	23.06.2025	1 560 000.00	7 740.00	27 260.00	0.00	35 000.00	1 525 000.00	
3420.5030.01	Mise aux normes de la place de jeux	23.06.2025	35 000.00	0.00	39 295.20	0.00	39 295.20	-4 295.20	02.12.2025
6150.5010.05	Chemin piétonnier Les Etangs	16.12.2024	125 000.00	3 000.00	678.85	0.00	3 678.85	121 321.15	30.04.2025
6150.5011.00	Assainissement de l'éclairage public, fin	23.06.2025	12 500.00	0.00	11 237.00	0.00	11 237.00	1 263.00	
7900.5290.00	Renouvellement du Plan d'aménagement local	16.12.2024	20 000.00	4 421.35	10 539.55	0.00	14 960.90	5 039.10	
Totaux			1 893 500.00	60 413.35	**175 159.60**	**0.00**	235 572.95	1 657 927.05	

Récapitulation des autres investissements

Pour mémoire, l'Assemblée communale a déjà validé les investissements suivants :

	Aménagement d'une place du village	23.06.2025	30 000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	30 000.00	
	Réfection de l'enveloppe du bâtiment scolaire à Ependes	15.12.2025	28 000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	28 000.00	
5451.5040.00	Etude de faisabilité pour la construction d'une crèche	16.03.2026	30 000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	30 000.00	
6150.5010.06	Signalisation et marquages passages à piétons	15.12.2025	9 000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	9 000.00	
6150.5060.00	Achat d'une balayeuse	15.12.2025	10 000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	10 000.00	
	Révision du Plan d'aménagement local	15.12.2025	45 000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	45 000.00	
			152 000.00	**0.00**	**0.00**	**0.00**	**0.00**	**152 000.00**	

Tableau des flux de trésorerie 2025

Exercice :		2025	2024
Comptes	**Libellés**	**CHF**	**CHF**
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION			
90	Clôture du compte de résultats	-140 086.74	115 928.03
33	Amortissement du patrimoine administratif	118 910.85	112 890.35
34	Charges financières	45 489.90	27 058.00
35	Attributions aux financements spéciaux	25 832.90	22 610.04
45	Prélèvement sur les financements spéciaux	15 380.05	23 310.67
364	Réévaluation des prêts du patrimoine administratif	-	-
365	Réévaluation des participations du patrimoine administratif	-	-
366	Amortissements des subventions des investissements	-	-
466	Amortissements des subventions des investissements portées au passif	14 603.30	14 603.30
3690	Charges de transfert	-	-
4690	Produits de transfert	-	-
389	Attributions aux capitaux propres	-	-
4490	Revalorisation du patrimoine financier	600.00	500.00
489	Prélèvement sur les capitaux propres	106 729.80	106 729.80
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		**-132 656.14**	**106 284.65**
ACTIVITÉS D'OPÉRATION			
101	Variation des créances	1 112 563.90	-192 638.98
102	Variation des placements financiers à court terme	174 535.00	601 210.00
104	Variation des actifs de régularisation	-924 130.25	-220 712.01
106	Variation des marchandises, fournitures et travaux en cours	-	-
107	Variation des placements financiers à long terme	350 150.00	-126 050.00
108	Variation du PF	-	-
109	Variation des créances financements spéciaux et fonds capitaux de tiers	-	-
200	Variation des engagements courants	43 924.90	-
201	Variation des engagements financiers à court terme	-	-
204	Variation des passifs de régularisations	-130 493.56	118 455.58
205	Variation des provisions à court terme	-11 569.45	7 457.20
208	Variation des provisions à long terme	-	-
209	Variation des financements spéciaux, fonds	-	-
Flux de trésorerie provenant de l'activité opérationnelle		**614 980.54**	**187 721.79**
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
690 ./. 590	Résultat du compte des investissements	175 159.60	170 877.20
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement		**-175 159.60**	**-170 877.20**
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			
2060	Variation des hypothèques	-	-
2064	Variation des emprunts	-	-
Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement		-	-
VARIATION DE TRESORERIE		**307 164.80**	**123 129.24**
FLUX DE TRESORERIE SELON BILAN			
100	Solde de trésorerie au 1er janvier	3 881 641.47	3 758 512.23
100	Solde de trésorerie au 31 décembre	4 188 806.27	3 881 641.47
VARIATION DE TRESORERIE SELON BILAN		**307 164.80**	**123 129.24**

E) Cimetière

Commission du cimetière d'Ependes

Composition de la commission du cimetière au 31 décembre 2025 :

Sylvie Heimo, Présidente
Nicolas Berset
Patrick Reynaud

En 2025, la commission ne s'est pas réunie. Aucun investissement n'a été effectué au cimetière d'Ependes. Les comptes 2025 sont inférieurs au budget.

La Commission du cimetière a principalement travaillé sur l'entretien et l'aménagement du cimetière, notamment de l'éclairage, de la chapelle mortuaire, des barrières et de diverses infrastructures nécessitant des améliorations ou un suivi.

Elle a également abordé la gestion des places disponibles pour les inhumations et a ouvert une réflexion sur une éventuelle désaffectation de tombes anciennes.

F) Réseau Santé Sarine – Bataillon Sarine

3e rapport de la Direction Secours du Réseau Santé de la Sarine - Stabilisation opérationnelle et projets d'avenir

La Direction secours de la Sarine a présenté son rapport d'activité 2025.

Cette année a été marquée par une stabilisation des structures, une qualité d'engagement confirmée et la préparation de projets stratégiques destinés à renforcer le dispositif de secours du district.

Le Bataillon Sarine, composé de huit compagnies, a assuré ses missions avec professionnalisme. Le nombre d'interventions a connu une légère diminution, tandis que l'engagement humain est resté très élevé avec plus de 6'600 heures consacrées aux opérations et plus de 24'000 heures dédiées à l'instruction et à la formation continue.

Le Service des ambulances de la Sarine (SAS) a, quant à lui, enregistré une progression de son activité avec 5'317 interventions primaires, soit une moyenne de 16,5 missions par jour. Cette évolution confirme l'importance du dispositif préhospitalier et la pertinence des investissements réalisés ces dernières années.

L'année 2025 a également permis de consolider les collaborations entre partenaires du domaine sécuritaire et sanitaire, ainsi que de développer de nouvelles synergies entre le Bataillon et le SAS. Plusieurs manifestations et engagements particuliers ont mis en lumière la disponibilité et le savoir-faire des équipes.

Pour 2026, des projets majeurs sont annoncés : début de la construction de la nouvelle caserne de Marly, modernisation des outils numériques de gestion des interventions, remplacement de véhicules et réflexion stratégique sur l'implantation d'un futur centre de secours dans le Grand-Fribourg. Le dispositif sanitaire des championnats du monde de hockey constituera également un défi important.

La Direction secours de la Sarine remercie l'ensemble des pompiers miliciens, des ambulancières et ambulanciers, des collaboratrices et collaborateurs ainsi que les autorités, l'ECAB – KGV et nos autres partenaires pour leur engagement essentiel au service de la population.

G) Bâtiments

Durant l'année 2025, le Conseil communal n'a pas entrepris de travaux d'entretien ou de rénovation importants sur le bâtiment de l'administration communale. En effet, à la suite de l'acceptation par l'Assemblée communale du budget destiné à l'étude de l'agrandissement et de la rénovation du bâtiment communal, il a été jugé opportun de limiter les investissements ponctuels et de concentrer les efforts sur la préparation d'une vision globale et durable de ce projet.

Afin de piloter cette réflexion, une commission de bâtisse composée de Nicolas Berset, Alain Pillonel et Roland Oesch a été mise en place. Cette commission a tenu plusieurs séances de travail et procédé à différentes analyses visant à identifier les besoins actuels et futurs de la commune. Les réflexions ont notamment porté sur les besoins de l'administration communale, l'utilisation des locaux par les sociétés locales, l'amélioration de l'efficience énergétique du bâtiment ainsi que les possibilités d'extension permettant de répondre à l'évolution de la population et des prestations communales.

Les travaux menés durant l'année ont permis de poser les bases du projet et d'examiner plusieurs pistes d'aménagement. Ces réflexions se poursuivront en 2026 afin de permettre au Conseil communal de définir plus précisément les contours du projet et de construire une solution répondant aux besoins à long terme de la commune tout en garantissant une gestion responsable des finances communales.

Il convient toutefois de relever que, malgré l'absence de travaux d'entretien majeurs, le bâtiment a continué à bénéficier d'un entretien régulier. L'entretien du bâtiment de l'administration communale et de ses extérieurs a nécessité environ **84,25 heures de travail en 2025**, permettant d'assurer le bon fonctionnement des installations et le maintien de la qualité des infrastructures existantes.

H) Route et édilité

Voici la répartition des heures de Monsieur Laurent Tinguely, employé communal, en 2025.

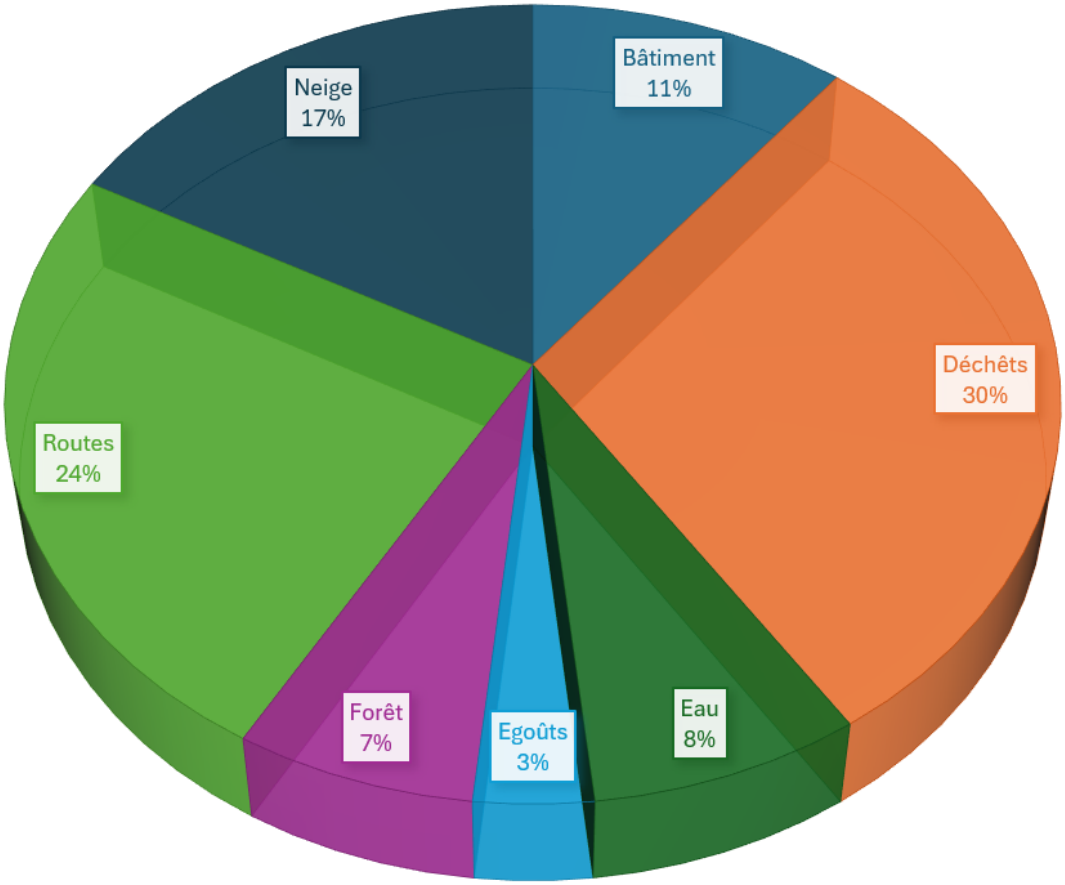

I) Commission Senior+

Notre commune s'est unie avec la commune de Le Mouret pour établir un concept senior+ et collaborer à la mise en place des mesures pour les seniors. Dans ce contexte, une commission intercommunale a été créée.

Commune Le Mouret

- M. Michael Vogt (Président)
- Mme Corinne Jungo
- Mme Eliane Wicht
- Mme Elsbeth Baciu
- M. Philippe Nagel
- Mme Danièle Murith
- M. Arthur Wirz

Commune Ferpicloz

Mme Catherine Kolly
Mme Carole Brodard

La commission se réunit en principe une fois par mois afin de suivre les différents dossiers relevant de ses compétences.

Elle a également organisé, pour la troisième année consécutive et en collaboration avec les deux communes, le repas des aînés, qui s'est tenu le 13 juillet 2025 sous le couvert de la halle polyvalente du Mouret. Cette manifestation estivale a une nouvelle fois rencontré un vif succès et a permis aux aînés de partager un moment convivial dans une ambiance chaleureuse.

Au vu de l'excellente participation et des retours très positifs des participants, cette manifestation sera reconduite en 2026. Afin de mieux répondre aux attentes des aînés et d'éviter la bénichon de La Berra, elle devrait toutefois être organisée à une date plus tardive, vers la fin de l'été.

J) Affaires sociales

Service social de la Haute-Sarine - Rapport d'activité 2025

Le Service social de la Haute-Sarine (SSHS) est à disposition des habitants des communes de Bois-d'Amont, Ferpicloz, Le Mouret, Pierrafortscha, Treyvaux et Villarsel-sur-Marly.

Sa mission consiste à écouter, orienter et informer les personnes confrontées à des difficultés diverses. Il propose un accompagnement individuel aux personnes ayant besoin d'un soutien pour réaliser certaines démarches administratives et/ou faire valoir leur droit à des prestations. Son rôle est également d'analyser les situations financières afin d'octroyer une aide matérielle lorsque les ressources financières se trouvent en-dessous des normes cantonales en vigueur.

Pour remplir sa mission, le service social est composé de deux assistantes sociales dont une remplit la fonction de responsable du service, ainsi que d'une responsable du secrétariat et de la comptabilité.

Durant l'année 2025, le personnel du SSHS et les membres de la Commission sociale œuvrant pour l'entente intercommunale de la Haute-Sarine ont traité 81 dossiers répartis comme suit :

- 56 nouvelles demandes se sont annoncées au SSHS :
  - 29 demandes ont abouti à une aide financière
  - 17 demandes ont abouti à une aide administrative et personnelle ou une orientation
  - 10 demandes ont été classées sans suite

- 25 dossiers déjà ouverts ont continué à être suivis :
  - 20 dossiers pour une aide matérielle
  - 5 dossiers pour une aide administrative et personnelle

Le nombre de dossiers suivis est resté stable par rapport à 2024. Cependant, une complexité croissante des situations traitées par le SSHS est constatée. Les difficultés rencontrées sont multifactorielles (difficultés familiales, sociales, financières, psychologiques) avec une imbrication de problématiques.

Cela demande un grand travail de clarification pour analyser et démêler chaque question et agir de manière structurée et adaptée.

Ces situations complexes demandent souvent la mise en place de mesures de curatelles car l'aide personnelle ne peut pas répondre entièrement à la problématique.

La réinsertion professionnelle et sociale est un axe prioritaire dans le domaine de l'aide sociale. Au cours de l'année 2025, quatre mesures d'insertion sociale (MIS) ont été octroyées par la Commission sociale et mises en œuvre par les assistantes sociales. Les MIS donnent l'opportunité aux bénéficiaires de pouvoir renouer avec le marché du travail ou d'améliorer des compétences de base ou encore de développer des aptitudes à se présenter auprès d'un employeur ou encore l'organisation de stage sur le premier marché de l'emploi.

Au total, l'aide financière pour 2025, moins les différents remboursements, se monte à Fr 200'980.40. Les remboursements proviennent de plusieurs sources : remboursements privés, rétroactifs AI/AVS-PC, assurance-chômage ainsi que du canton compte tenu de la répartition 60% - 40% entre les communes et le canton.

L'année 2025 a été marquée par la mise en place du guichet familles. Le SSHS et les membres de la Commission sociale ont étroitement collaboré afin de créer un lieu adapté et répondant aux exigences de la loi sur les prestations complémentaires pour les familles (LPCFam). Ce guichet se trouve dans le bâtiment administratif de la Commune de Le Mouret, il est accessible sur rendez-vous par courriel et par téléphone aux citoyens désirant déposer une demande concernant cette prestation. Un accompagnement appelé MAS (Mesure d'Accompagnement Social) y est également proposé conformément aux dispositions de la loi.

K) Service officiel des curatelles de la Haute-Sarine

Le SOCHS connaît une augmentation constante des mandats confiés par la Justice de paix, en lien avec la complexité croissante des situations sociales et financières.

En 2025, **287 dossiers** étaient suivis, dont **1 concernant la commune de Ferpicloz**.

La gestion du Service a connu des difficultés au niveau du personnel de l'association avec plusieurs départs, ce qui a amené la commune de Marly à mener des réflexions sur son organisation et son fonctionnement. Il en ressort que la commune de Marly envisage de sortir de cette association et de gérer avec ses propres ressources les dossiers concernant ses habitants.

L) Crèche

Crèche Capucine - Résumé des activités de l'Association

- Aménagement de nouveaux jeux à la place de jeu du site de Treyvaux
- Formations suivies par l'équipe éducative :
  - FEE
  - La santé psychique des enfants de 0 à 4 ans
  - Les émotions de l'enfant
  - La nutrition de l'enfant de 0 à 4 ans
  - Langage des signes module 2

Personnel au 31.12.2025

Direction	Responsable pédagogique	75%
	Responsable administratif	30%
Educatrices	8 Educatrices	635%
	5 Auxiliaires	310%
Apprenties et stagiaires	4 apprenties	
	2 stagiaires	
Dame de ménage		46%

Fréquentation par commune – 2025

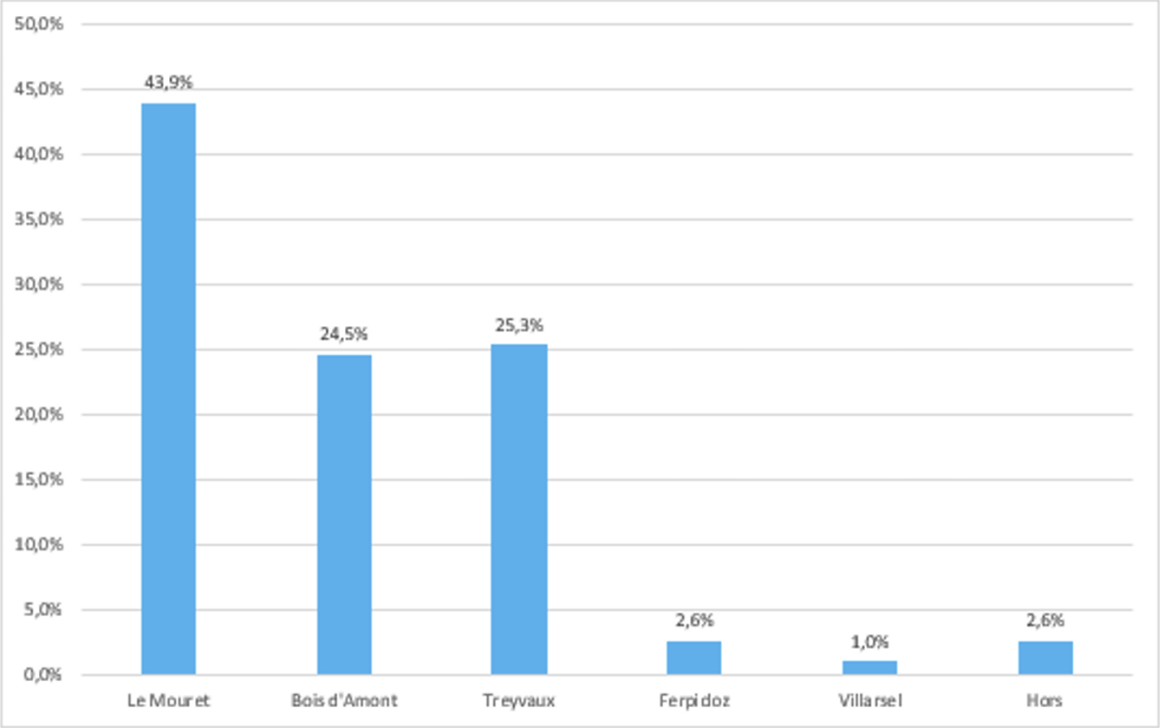

Fréquentation mensuelle 2025 - Mouret

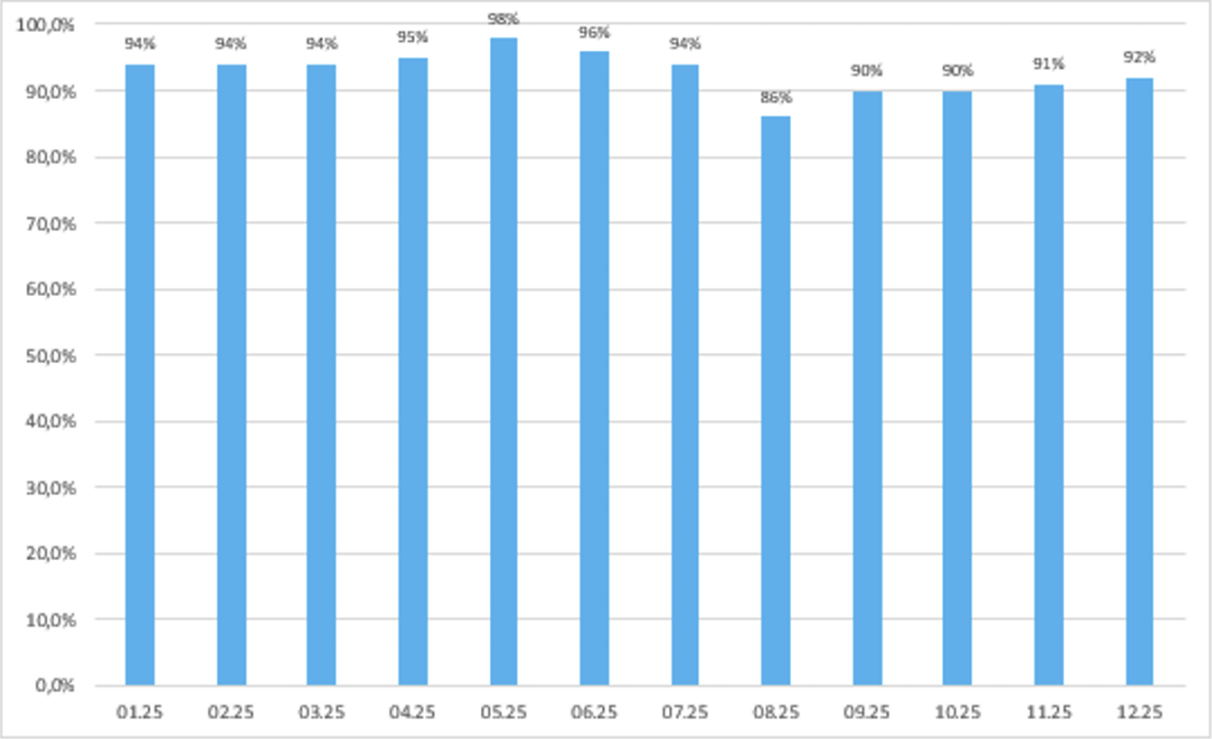

Fréquentation mensuelle 2025 - Treyvaux

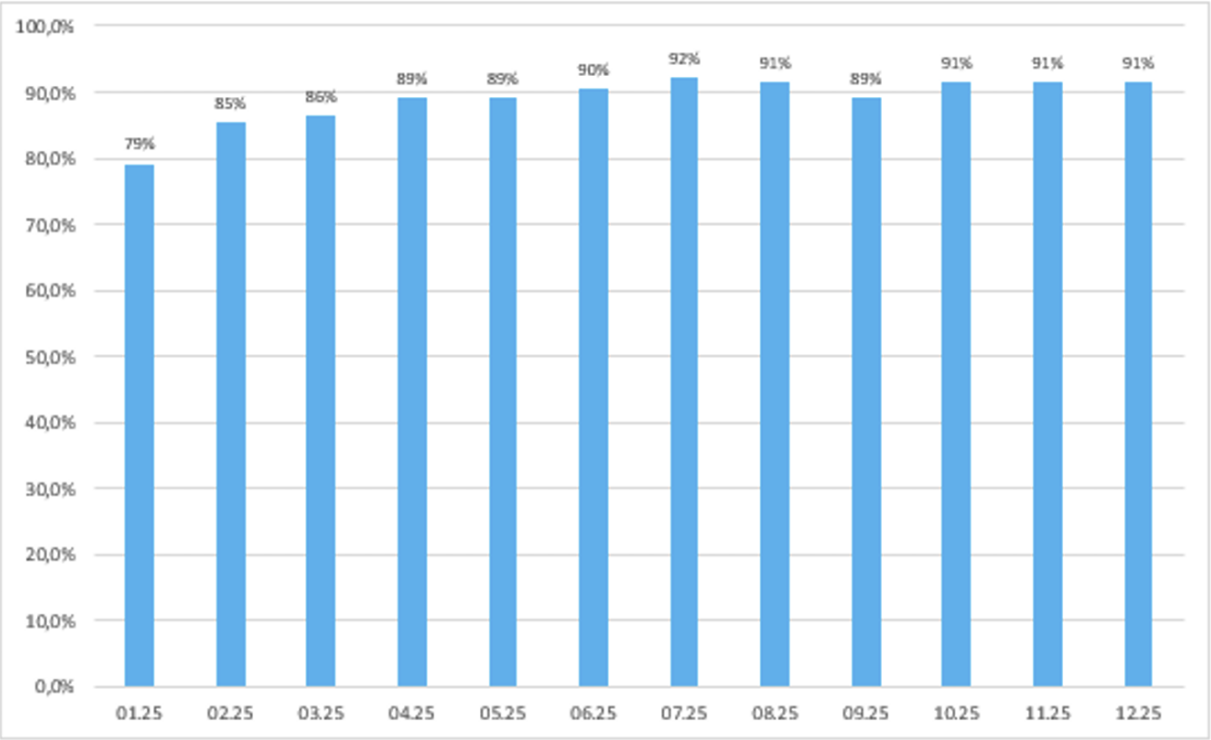

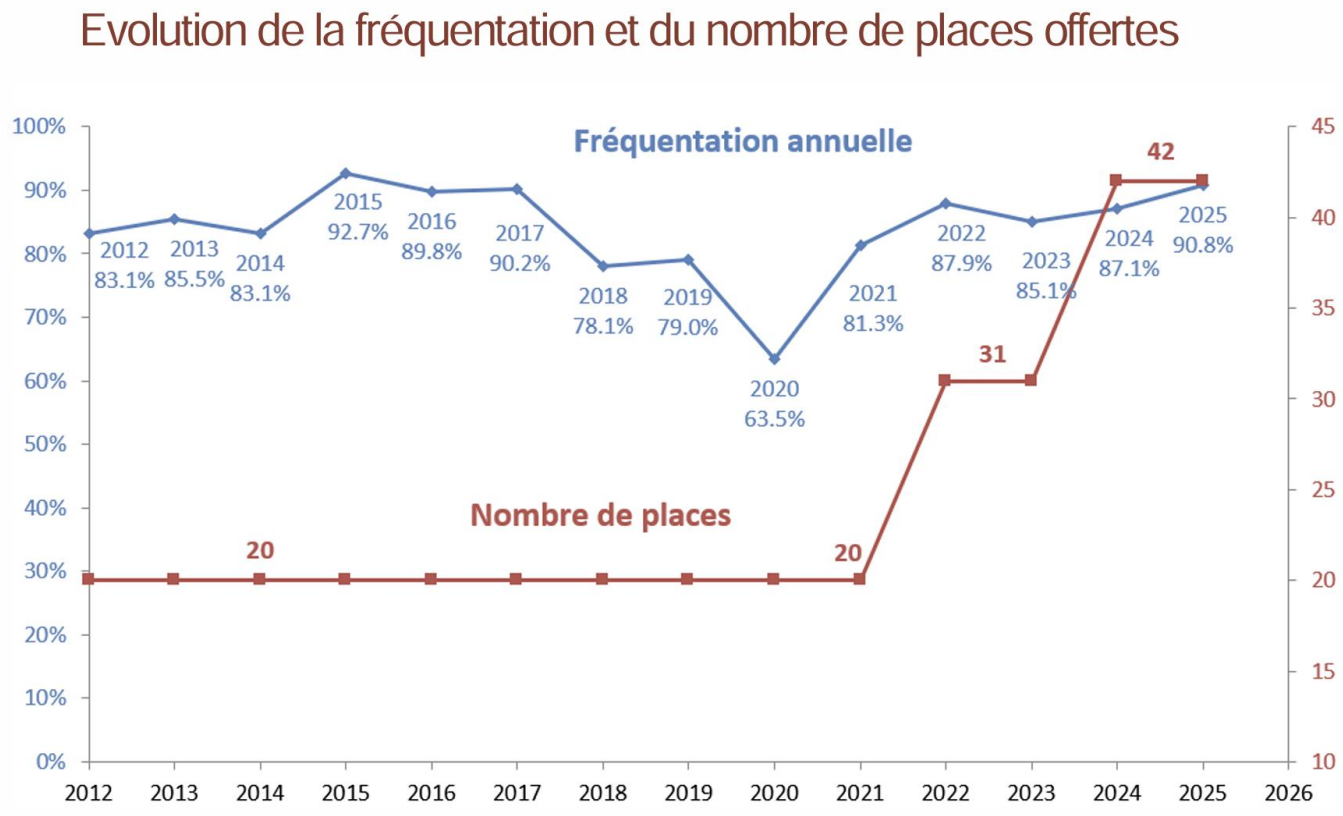

M) Forêt Sarine

La forêt suisse souffre, mais la biodiversité progresse

Le Rapport forestier 2025 de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV), édité tous les 10 ans, met en évidence les défis majeurs auxquels font face les forêts suisses, principalement en raison des changements climatiques. Sécheresses, tempêtes et parasites fragilisent les écosystèmes forestiers, déjà affectés par des niveaux élevés d'ozone et de dépôts d'azote.

Pour renforcer la résilience des forêts, le rapport recommande une gestion adaptative, incluant la diversification des essences et la promotion de structures forestières mixtes. Il souligne aussi l'importance d'une coopération entre autorités, propriétaires forestiers et chercheurs.

Les forêts suisses remplissent de nombreuses fonctions essentielles : protection contre les dangers naturels, conservation de la biodiversité, production de bois et espaces récréatifs. Assurer leur pérennité face aux défis climatiques est une priorité nécessitant des mesures immédiates et concertées.

CAPRICORNE asiatique : un mangeur de bois en SARINE

Le capricorne asiatique (Anoplophora glabripennis), un coléoptère originaire d'Asie, est de retour en terres fribourgeoises. Après une éradication annoncée en 2018, l'insecte a été redécouvert en octobre 2024 à Marly, puis en février 2025 à Pierrafortscha.

Cet insecte attaque principalement les feuillus tels que les érables, marronniers, bouleaux, frênes, peupliers, saules et ormes. Les femelles pondent leurs œufs sous l'écorce ; les larves y éclosent et s'enfoncent dans le bois, où elles se nourrissent et se développent. Ceci perturbe la circulation de la sève et affaiblit la structure de l'arbre. Après la nymphose, les adultes émergent par des trous circulaires d'environ 1 cm de diamètre, souvent visibles sur le tronc ou les branches.

Les dégâts incluent le dépérissement des branches, la chute prématurée des feuilles et, dans les cas graves, la mort de l'arbre.

Forêts-Sarine directement impactée

Les individus ayant été découverts dans le périmètre d'action de Forêts-Sarine, la corporation ne peut plus intervenir librement dans les forêts délimitées comme zones tampon.

Dès fin février et jusqu'à début d'avril 2025, la corporation a exécuté des travaux de lutte dans le foyer du Claru sur la commune de Pierrafortscha sous mandat du Service 21 des forêts et de la nature (SFN) et en collaboration avec différentes entreprises privées. Il s'agit d'abattage d'arbres infestés ou susceptibles de l'être dans un rayon déterminé (zone centrale), ceci pour empêcher la propagation de l'insecte.

En ce qui concerne l'évacuation du bois stocké ou coupé dans les zones citées ci haut, les directives sanitaires obligent la mise en application de mesures strictes, ceci afin d'éviter tout risque de « dissémination du matériel infesté ». Les autorités fribourgeoises ont mis en place des inspections régulières, notamment à l'aide de chiens renifleurs entraînés à détecter la présence de larves, ainsi que par des arboristes. Il est prévu que des coupes par sondage soient réalisées dans le périmètre proche durant les prochaines années. En effet, un foyer n'est considéré comme éradiqué qu'au terme de 4 ans de contrôle sans présence de symptôme.

Description et identification

L'adulte mesure entre 3 et 3,5 cm, avec un corps noir brillant parsemé de taches blanches ou jaunes. Ses antennes, plus longues que son corps, sont annelées de blanc et de noir. Les larves, de couleur blanc crème et dépourvues de pattes, peuvent atteindre jusqu'à 5 cm de longueur.

La résurgence du capricorne asiatique dans le canton de Fribourg souligne l'importance d'une vigilance continue et d'une collaboration étroite entre les autorités et la population.

Reconnaître le capricorne asiatique

ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG
Service des forêts et de la nature SFN
Amt für Wald und Natur WNA

Insecte adulte

Taille réelle

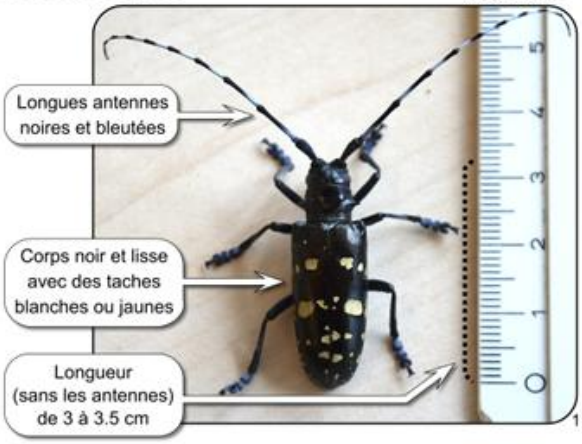

Larves

Taille réelle

Larves à l'intérieur du bois, la taille varie en fonction de l'âge, jusqu'à environ 3 cm. Couleur blanche jaunâtre avec un motif en créneau (▬▬) caractéristique sur le pronotum

Oeuf

Taille réelle

Traces sur les arbres

Hôtes principaux : **érables, marronniers, saules, peupliers, bouleaux,** autres feuillus

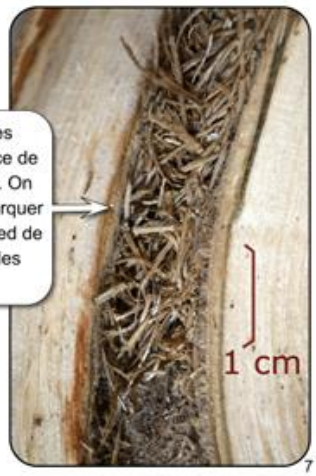

En cas d'observation suspecte, merci d'informer immédiatement le Service des forêts et de la nature en joignant si possible une ou plusieurs photos et des indications sur le lieu exact
invasive@fr.ch

Pour plus d'informations sur le capricorne asiatique, consultez la notice pour le praticien N° 50 du WSL "Espèces invasives de capricornes provenant d'Asie" (http://www.wsl.ch/dienstleistungen/publikationen/pdf/14299.pdf)

Crédits photos:
1 à 7 : Yann Fragnière
8 à 10 : André Chassot

SFN, octobre 2024

N) Commission de l'aménagement, de l'urbanisme et de l'énergie

Voici la composition de la Commission de l'aménagement, de l'urbanisme et de l'énergie : Jean-Pierre Righetti (président), Roland Oesch, Alain Gehringer, Martine Macheret et Jérôme Mauron.

En 2025, une séance de la commission a été convoquée en date du 1er octobre. Lors de cette séance, la Commission de l'aménagement et de l'énergie s'est réunie afin d'examiner les conditions d'approbation de la révision du Plan d'aménagement local (PAL) émises par les services de l'État. Les membres ont été informés des adaptations à entreprendre, notamment concernant les parcelles RF 142 et RF 117, l'avenir de l'ancienne Tuilerie (RF 83) ainsi que les réflexions relatives à une éventuelle évolution de l'installation de biogaz.

Cette séance a permis de faire le point sur les principaux dossiers d'aménagement du territoire et sur les démarches à mener pour assurer la mise en conformité du PAL avec les exigences cantonales.

O) Commission de naturalisation

La commission est composée de Catherine Kolly, présidente, ainsi que de Valérie Clerc, Christiane Oesch, Rachel Clément et Valentin Brodard.

En 2025, la commission s'est réunie à une reprise, le 28 octobre. Lors de cette séance, elle s'est constituée et a examiné une demande de naturalisation, pour laquelle elle a transmis un préavis favorable au Conseil communal.

P) Ecole et AES

Notre commune fait partie du cercle scolaire Bois-d'Amont – Ferpicloz. La commission CIS et AES se rencontre environ une fois par mois pour tout ce qui touche au cercle scolaire et à l'AES.

Commission intercommunale scolaire

Patricia Dousse (présidente), Marion Meurie et Christelle Genoud (Directrice d'établissement)

Commission de l'AES

Patricia Dousse (présidente), Marion Meurie et Sophie Chassot (responsable AES)

Q) Association régionale de la Sarine (ARS)

C’est une étape historique pour le district de la Sarine. L’Association régionale de la Sarine (ARS) a vu ses nouveaux statuts approuvés par l’ensemble des communes du district. Cette décision unanime, qui intervient dans le cadre de la révision totale des statuts validée par l’Assemblée des délégués le 18 septembre 2025, a été prise par l’ensemble des Conseils généraux et des Assemblées communales des 25 communes sarinoises. Elle marque un tournant majeur : pour la première fois de son histoire, le district de la Sarine choisit, à l’unanimité, de se fédérer au sein d’une association en charge du développement territorial régional. Cette collaboration inédite ouvre la voie à un renforcement des synergies intercommunales et à l’élaboration d’une vision commune à l’échelle du district.

Elle permettra de mieux coordonner les actions dans des domaines clés tels que l’urbanisation, la mobilité, le tourisme, l’environnement, l’énergie ainsi que la nature et le paysage. Au-delà de la coordination stratégique, cette fédération permettra également de doter le district des infrastructures nécessaires à son développement et de mobiliser plus efficacement des financements cantonaux et fédéraux pour leur réalisation. À la suite de cette validation par les législatifs communaux, les nouveaux statuts de l’ARS entreront en vigueur le 1er juillet 2026. D’ici là, les statuts révisés auront encore été soumis à l’Etat de Fribourg pour examen final et approbation par la Direction des institutions, de l’environnement et des forêts (DIAF).

Des tâches qui couvriront de nombreux domaines du développement régional. À l’avenir, l’ARS aura pour mission d’assurer le développement régional. Les tâches qui lui sont confiées couvriront des domaines aussi variés que la mobilité, l’économie territoriale, l’urbanisation, l’environnement ainsi que le tourisme. La planification régionale du district synthétisera les différentes politiques territoriales et offrira une vision d’avenir globale et coordonnée. Les projets d’agglomération permettront quant à eux d’identifier et de prioriser la réalisation des infrastructures de mobilité nécessaires au développement de la région et d’en faire assurer une partie du financement par des fonds fédéraux et cantonaux.

En matière de mobilité, l’association sera notamment chargée de la coordination des transports publics urbains, du développement des parkings-relais (P+R), de la gestion des transports individuels motorisés (TIM) ainsi que de la promotion de la mobilité douce, incluant les vélos en libre-service et les axes piétons-vélos. Dans le domaine de l’économie, l’ARS assumera la gestion et la coordination des zones d’activités au niveau de la région. Les thématiques environnementales intégreront également les enjeux liés à l’énergie et au climat, essentiels au développement durable du district. Le tourisme, compétence déjà assumée par l’ARS, occupe également une place centrale dans cette vision régionale. Une stratégie touristique 2025–2029 a été élaborée afin de positionner le district de la Sarine comme une destination attractive, créative et unie. Elle vise notamment à prolonger la durée des séjours, à renforcer l’attractivité touristique de l’ensemble du territoire et à encourager la cohésion entre ville et campagne.

Pour se distinguer, la Sarine s’appuie sur une proposition de valeur unique autour du « terroir créatif », qui conjugue traditions, patrimoine, gastronomie et innovation, et permet de développer une identité forte et différenciante sur le marché touristique.